

Contacts presse:

Janssen :
Angélique Leroy-Seydoux
Téléphone: 01 55 00 42 48
06 64 05 56 74
Email: ALEROYSE@its.jnj.com

Véronique Simon
LJ Communication
Téléphone: 01 45 03 60 14 /
06 68 86 32 30
Email : v.simon@ljcom.net

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E**Cancer et parcours de santé des personnes âgées :**

Janssen s'engage à soutenir des initiatives présentées au colloque de nile du 19 mai 2015

Paris, le 25 août 2015 – À la suite du colloque nile, organisé le 19 mai dernier sur le thème « Cancers et parcours de santé des personnes âgées, quelles actions et quels espoirs ? », Janssen s'associe à nile dans la publication des actes reprenant l'intégralité des échanges et des propositions qui en découlent.

Le débat a pris place dans le contexte de la publication du premier rapport sur le déploiement des mesures du plan Cancer 2014-2019, du projet de modernisation du système de santé, et de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population.

Son objectif était de replacer la problématique abordée au centre d'une réflexion à la fois sociétale, médicale et politique, et de parvenir à des propositions concrètes en faveur de l'amélioration du parcours de santé de la personne âgée atteinte de cancer. La finalité était de porter ces propositions à la connaissance des décideurs.

En effet, les patients âgés dont on vient de diagnostiquer un cancer nécessitent une vigilance accrue du fait de la vulnérabilité parfois associée à l'âge, des comorbidités et des polymédications fréquentes.

Le patient âgé peut avoir du mal à percevoir l'impact du cancer sur sa vie et à comprendre les enjeux du traitement. Par ailleurs, le développement de thérapies par voie orale, suivies à domicile, exige une excellente coordination entre l'hôpital et la ville, afin d'anticiper ou gérer les effets indésirables des traitements, d'optimiser l'adhésion au traitement et l'observance. Or, même si le plan cancer a permis le déploiement de 28 unités de coordination d'onco-gériatrie UCOG (unités d'onco-gériatrie), peu de filières de soins identifiées ont été, jusqu'à présent, mises en place.

Afin d'explorer de nouvelles voies d'accompagnement des acteurs impliqués dans les parcours de santé, le propos du colloque s'est appuyé sur l'exemple des hémopathies malignes, avec, notamment, la participation des représentants des malades, Bernard Delcour, Président de l'Association Française des Malades atteints de Myélome Multiple (AF3M) et de Christian Puppinck, Président de l'association de soutien et d'information à la Leucémie Lymphoïde Chronique (SILLC). En effet, les hémopathies malignes, qui comptent 35.000 nouveaux cas chaque année, surviennent une fois sur deux après 60

ans. La rigueur méthodologique appliquée à ces pathologies permet d'éclairer les décideurs dans l'élaboration des politiques de santé en termes de prévention et de prise en charge, et d'orienter les recherches sur les facteurs de risque potentiels.

Au cours du débat, l'importance du binôme oncologue-gériatre, organisé au sein des UCOG, a été soulignée. Le 3^{ème} Plan Cancer s'appuie sur ce binôme central pour organiser l'évaluation, dès l'entrée dans le parcours de soins, de la situation globale du patient âgé, en 8 questions relatives à son état général (fonctions, cognition, nutrition, comorbidités). Cette évaluation a pour vocation d'identifier les points de vigilance et de faciliter, ensuite, la mise en œuvre de mesures personnalisées d'accompagnement, adaptées aux besoins de chaque patient âgé.

Afin d'illustrer ce que pourraient être, à terme, les mesures d'accompagnement proposées à tous les patients, plusieurs expériences d'accompagnement ont été présentées, notamment :

- Le projet toulousain AMA (Assistance des Malades Ambulatoires) adossé au projet CAPTOR permet de structurer le lien avec le patient, à sa sortie de l'hôpital à travers deux dispositifs : un appel sortant (soignant-soigné) systématique et planifié au domicile comme alternative à l'appel traditionnel rentrant (soigné-soignant) peu fiable ; et la mise à disposition d'un infirmier de coordination, l'oncologue et le médecin généraliste exerçant une fonction de recours.
- Le programme développé en Limousin, grâce au soutien financier de l'ARS. Afin de favoriser un suivi de proximité, des postes de médecins détachés dans les hôpitaux périphériques ont pu être créés, au plus près des lieux de résidence des personnes âgées qui ne se rendaient pas au CHU. Le réseau de télémédecine ANDRAL a permis de renforcer la coordination clinique et biologique, tandis que la prise en charge de la souffrance a été améliorée grâce à la mise en place d'un réseau de psychologues libéraux - une dérogation tarifaire permettant aux patients de bénéficier d'une consultation psychologique en dehors des centres de référence en oncologie. L'externalisation des soins et la mise à disposition d'un numéro vert complètent le dispositif.

Le colloque a permis d'identifier les écueils rencontrés dans le cadre des différents projets présentés :

- La difficulté d'évaluer de telles organisations innovantes de parcours de soins et de santé ;
- La nécessité d'améliorer la coordination entre l'hôpital et les acteurs de santé de proximité (médecin traitant, pharmacien de ville et infirmière libérale) afin de mieux gérer les effets secondaires potentiels des traitements chez ses malades plus à risques ;
- La nécessité d'organiser la formation de ces acteurs et la circulation fluide de l'information entre l'hôpital et les acteurs de proximité ;
- La pérennité des financements et la transposition de projets pilotes en des projets déployés à plus grande échelle.

Par ailleurs, afin de favoriser le développement de projets d'accompagnement des parcours de santé de la personne âgée, a été soulignée l'importance de :

- dégager des financements par projet ;
- mettre en œuvre des partenariats public-privé, via des contrats d'objectifs et de moyens soumis aux ARS.

Enfin, Claude Huriet, Professeur agrégé de médecine, Président d'honneur de l'Institut Curie et ancien Sénateur, grand témoin du colloque, a dégagé des débats plusieurs axes d'amélioration de la prise en charge. Il a ainsi invité à :

- Considérer le cancer des personnes âgées et ne pas le voir comme une pathologie de plus ;
- Adapter le suivi mais aussi l'information sur la maladie aux besoins spécifiques des personnes âgées – en délivrant notamment une information adaptée aux capacités cognitives de celles-ci ;
- Accentuer la coordination, indispensable à l'observance, la gestion des effets secondaires via l'amélioration de l'information patient, l'amélioration de l'efficience des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP), le développement d'infirmiers de coordination ;
- Former les professionnels de santé de premiers recours, confrontés à la gestion des effets indésirables des thérapies par voie orale, mais aussi les personnels paramédicaux, ainsi que des patients experts, relais de proximité ;
- Mettre en place, le plus tôt possible, un plan personnalisé de santé (PPS), qui inclue soins de support, soins de suite et soins de réadaptation ;
- Développer la recherche clinique sur les patients âgés, ainsi que les essais en vie réelle pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes avec un cancer.

Partie prenante dans la réflexion, le laboratoire Janssen a conclu le colloque, par la voix de sa présidente, Emmanuelle Quilès : le laboratoire a manifesté son souhait de s'impliquer, dans un futur proche, pour améliorer la prise en charge des patients âgés atteints de cancer, avec trois axes développements concrets :

- une action en faveur du développement de la formation des infirmiers, dont la présence et l'intervention sont indispensables, à l'hôpital comme en ville ;
- le renforcement de l'efficience, de l'observance, et de la sécurité de l'utilisation des médicaments avec un premier engagement concret à soutenir le projet CAPTOR ;
- le renforcement de l'accompagnement des associations de patients en vue de les aider dans leurs démarches auprès des institutions.

La Présidente de Janssen a exprimé son souhait de participer à une nouvelle rencontre, l'année prochaine, l'occasion de dresser le bilan des différents projets soutenus par Janssen et de poursuivre la réflexion sur de nouvelles initiatives, soulignant l'attention et l'écoute du laboratoire à tous ceux qui veulent faire avancer les problématiques évoquées lors du Colloque.

Les actes qui reprennent l'intégralité des interventions et des échanges sont joints à ce communiqué, avec, en annexe, les biographies de tous les intervenants.

Janssen dans le domaine de l'oncologie

En matière d'oncologie, notre rôle, fondamentalement, est de modifier la manière dont nous comprenons, diagnostiquons et prenons en charge le cancer, en vue de renforcer notre engagement envers les patients. Dans notre quête d'innovation nous permettant de faire face aux problèmes posés par le cancer, nous concentrons principalement nos efforts sur plusieurs solutions de traitement et de prévention. Nous travaillons notamment beaucoup sur les tumeurs hématologiques, le cancer de la prostate et des poumons; l'interception du cancer avec pour objectif le développement des nouveaux médicaments qui interrompent le processus cancérogène; les biomarqueurs pouvant contribuer à nous guider dans une utilisation ciblée et personnalisée des thérapies; ainsi que l'identification et le traitement sûrs et efficaces des changements précoce du micro-environnement tumoral.

À propos de Janssen

Les sociétés Janssen Pharmaceutical Companies du groupe Johnson & Johnson s'emploient à répondre aux besoins médicaux insatisfaits les plus importants de notre époque dans des domaines tels que l'oncologie (par ex. le myélome multiple et le cancer de la prostate), l'immunologie (par ex. le psoriasis), les neurosciences (par ex. la schizophrénie, la démence et la douleur), les maladies infectieuses (par ex. le VIH/SIDA, l'hépatite C et la tuberculose), ainsi que les maladies cardiovasculaires et métaboliques (par ex. le diabète). Animés par notre engagement envers les patients, nous développons des solutions de santé intégrées et durables en travaillant en étroite collaboration avec les parties prenantes de la santé, dans le cadre de partenariats basés sur la confiance et la transparence. De plus amples renseignements sont disponibles sur www.janssen-france.fr. Vous pouvez nous suivre sur [@janssenFRA](https://twitter.com/janssenFRA)